

## QUATRE-VINGT-NEUVIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

le samedi 9 décembre 2006 à 15 h 15

à la salle du Conseil

### PROCÈS-VERBAL

#### Présences :

##### Conseillers, conseillères :

en personne :

D. Breton, A. Brunelle, B. Caron, A. Gauthier, C. Gleeson, J. Lorek,  
F. Marcotte Roy, L. Mayer, M. Owca, S. Payeur, J.-P. Pelletier

élève-conseillère :

G. Bolduc

##### Administration :

S. Mauro, M. Fortier, R. Lepage, J. Bélanger, L. Houghton

---

#### 1. APPEL DES MEMBRES

La présidente, Conseillère Brunelle, déclare l'ouverture de la 89<sup>e</sup> réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no° 89-01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Breton

***QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 89<sup>e</sup> réunion régulière, tenue le 9 décembre 2006***

Adoptée

#### 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

#### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

##### 4.1 Quatre-vingt-huitième réunion régulière du 25 novembre 2006

Résolution no° 89-02 proposée par Conseiller Gauthier, appuyée de Conseillère Payeur

***QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 88<sup>e</sup> réunion régulière tenue le 25 novembre 2006, tel que présenté.***

Adoptée

#### 5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

## 6. RAPPORTS DES COMITÉS

### 6.1 Comité de relations publiques

Conseillère Gleeson et Mme Jocelyne Bélanger, adjointe exécutive de la direction d'éducation, présentent le rapport du Comité de relations publiques et répondent aux questions des conseillères et des conseillers.

Résolution no° 89-03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

***QUE le Comité de relations publiques soit aboli à compter du 30 novembre 2006; et QUE des rapports administratifs portant sur les activités dans le domaine des relations publiques soient présentés régulièrement au Conseil.***

Adoptée

Résolution no° 89-04 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Owca

***QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du Comité de relations publiques, tel que présenté.***

Adoptée

## 7. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

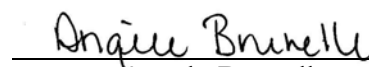
## 8. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution no° 89-05 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Mayer

***QUE la séance de la 89<sup>e</sup> réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 9 décembre 2006, soit levée à 15 h 25.***

Adoptée

  
Sylvianne Mauro  
directrice de l'éducation

  
Angèle Brunelle  
présidente

/lh